

COMMUNE DE BOURBACH-LE-HAUT
Département du HAUT-RHIN – Arrondissement de THANN

PROCES – VERBAL
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 05 décembre 2008

Nombre de conseillers élus : 11
Nombre de conseillers en fonction : 10
Nombre de conseillers présents : 9

Sous la présidence de Monsieur le Maire.

Membres présents : MANSUY Joël, WELKER André, TAROZZI Marie-Jeanne,
WELKER Caroline, FISCHER Jean-Lou, GROSDÉMANGE
Stéphanie, PERREZ Denis, STENGER Frédéric.

Membre absent excusé : RAPIOR Sonia.

Membre absent : GALLOT Isabelle.

Monsieur le Maire ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée. Il salue les membres présents.

1) Approbation du compte-rendu du 31 octobre 2008.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 31 octobre 2008.

2) Intervention de Mr Casset Adjoint au CPI : présentation du défibrillateur.

Mr le Maire a le plaisir d'accueillir Mr Casset et lui donne la parole.

Il présente rapidement le matériel et nous projette un film dans lequel une personne est victime d'un malaise cardiaque. Mr Casset nous recommande de prévoir l'acquisition de matériel complémentaire, notamment une housse de protection ainsi que des électrodes adaptées aux enfants. Mr le Maire signera prochainement le bon de commande.

Une formation est également prévue courant du 1^{er} trimestre 2009 afin de sensibiliser un maximum de Bourbachoïses, une information sera insérée dans le prochain bulletin communal.

3) Droit de préemption urbain.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de renoncer à l'acquisition de l'immeuble ci-après :

- 1) Les parcelles 6, 15, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 242/20 section 3 situées au lieu-dit «Grut et Althof» d'une superficie de 93,05 ares, appartenant à Mme et Mr BILGER Vincent, vendeurs pour la somme de deux cent soixante seize mille euros

(276 000,00 €) dont dix mille euros (10 000,00) de mobilier + quatorze mille euros (14 000,00 €) de frais d'agence à Mme ROSENFELD Arlène, 33 rue Ader à Wittelsheim.

4) Rapports de fonctionnement de la CCPT – Collecte des déchets – Service eau et assainissement.

Chaque délégué respectif présente le rapport annuel de fonctionnement des différentes attributions de la CCPT. Le Conseil Municipal n'a pas d'observations particulières à émettre.

5) Proposition de création d'un 1/2 poste au sein des services techniques.

Afin de seconder l'ouvrier communal pendant le service de déneigement et lors de la période où les espaces verts exigent un maximum d'entretien, il est souhaitable qu'un agent communal à mi-temps soit recruté. Mr le Maire précise que l'objectif de cette embauche sera également de renouer avec le principe d'une gestion des travaux en régie communale. Mr le Maire précise également que l'objectif de cette embauche étant de reprendre les travaux en régie communale. Cette action sera conduite dans le cadre d'un partenariat avec la commune de Rammersmatt. Une annonce de recrutement aura lieu dans les prochains jours et la date limite de dépôt des candidatures est fixée au 20 décembre. Mr le Maire fait également référence à l'entretien avec le trésorier au sujet de cette modification des effectifs. Néanmoins, Mr le Maire se chargera d'obtenir un maximum d'informations quant aux différentes aides qui peuvent nous être allouées en provenance de l'Etat dans le cadre de cette embauche.

6) Location du foyer rural pour la Musicolonie 2009.

L'équipe organisatrice de la Musicolonie nous sollicite une nouvelle fois pour la location du foyer rural dans le cadre de la prochaine cession qui aura lieu du 07 au 16 août 2009.

Le Conseil municipal décide de louer la salle du foyer rural à la Musique Municipale de Masevaux et que le tarif de location sera examiné lors d'une prochaine réunion de conseil.

7) Déchets verts.

Mr le 1^{er} adjoint fait référence à la rencontre du 19 novembre dernier à la salle du Lierenbuckel à Bourbach-le-Bas organisée par le SIVU Thann Cernay au sujet de la mise en place de bennes pour les déchets verts. Le coût du traitement des déchets sera pris en charge par le SIVU, la rotation de la benne restera à la charge de la commune et représente la somme d'environ 160 €. Il y a lieu de convenir du lieu et de la période de collecte ainsi que de la fréquence de celle-ci. Le Conseil Municipal, après discussion, décide de transmettre à Mr le Président du SIVU son accord afin d'adhérer à ce nouveau système dès le printemps.

8) Communications.

Passage de l'archiviste départemental

Mr le Maire informe l'assemblée que le 27 novembre a eu lieu à la mairie le passage de l'archiviste départemental. Suite aux différents travaux lors de la création de l'issue de secours, le local dédié aux archives a été réduit et en conséquence ne peut plus accueillir les archives actuelles et les suivantes. Il est nécessaire de prévoir la création d'un nouveau local aux nouvelles normes.

Le Conseil Municipal décide :

- d'implanter ledit local dans le sous sol de l'ancienne CMDP
- d'effectuer les travaux en régie communale

Eclairage de l'église

Nous sommes dans l'attente de différents devis pour la remise en état des projecteurs au sol.

Bilan Fête de Noël

A ce jour, nous comptons déjà un fort taux de participants qui s'élève à environ 70 personnes.

Déneigement

L'équipe de déneigement souligne qu'il est habituel de trouver sur le parcours de l'engin de déneigement des voitures en stationnement qui gênent le bon déroulement du service. Un avis sera inséré dans le prochain bulletin communal à ce sujet. D'autre part, de nombreuses haies et arbustes ont abîmé à plusieurs reprises les rétroviseurs de l'Unimog. Là aussi la taille et l'élagage incombent à chaque propriétaire : faute de quoi nous serons dans l'obligation de leur facturer la prestation effectuée par l'ouvrier communal.

Mr le Maire informe l'assemblée qu'une réunion aura lieu le 15 décembre à 15 h à la mairie avec les différents responsables de l'Unité Routière de Thann au sujet de la nouvelle cartographie des routes du Haut-Rhin pendant la période hivernale.

Cantine

L'équipe municipale a sollicité Virginie Welker afin de superviser l'encadrement du service de la cantine, mission qu'elle a acceptée compte-tenu de l'expérience acquise à ce poste il y a quelques temps. Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'intéressée une rémunération basée sur une durée de travail de six heures.

9) Divers.

Téléphonie mobile

Mr le Maire informe l'assemblée que la CCPT a confirmé son accord quant à notre décision concernant le moratoire sur la question d'une antenne relais sur le territoire de la commune. Mr le Maire souligne toutefois que le report des crédits sera conduit pour une période allant jusqu'à deux ans.

Bulletin

La prochaine parution du bulletin communal aura lieu vers la fin de l'année voire le début de la nouvelle année pour une parution dans la première semaine de janvier 2009.

Commission médiathèque & affaires scolaires le 19/11/08

Mme l'adjointe Marie-Jeanne Tarozzi résume les différents points qui étaient à l'ordre du jour :

- bilan budgétaire 2008 et prévisions 2009, bilan des animations 2008 et programme du début d'année 2009

Noël au Pays de Thann

Mr le Maire souhaite remercier l'équipe qui a œuvré à la confection et à la mise en place des objets pour le sapin représentant notre commune lors du marché de Noël du Pays de Thann sur la place de la collégiale à Thann.

Numérotation rue Eschbach

Dans le cadre d'une meilleure organisation, le centre des impôts de Thann nous demande de revoir la numération des gîtes dans la rue Eschbach. Le Conseil Municipal à l'unanimité a déterminé la numérotation suivante :

1a, 1b, 1c rue Eschbach

Un courrier sera adressé aux riverains concernés par cette modification ainsi qu'au centre des impôts de Thann et au centre de distribution de la poste de Sentheim.

Réunion du Conseil Municipal

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu vendredi 30 janvier à 20 h à la mairie.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 22 h 40.